



Programme printemps 2025

Accueil de Loisirs de Bordeaux

4-12 ans



Semaine 1 :

du 22 au 25 avril

Sculpture

Appréhendons les matières
et modelons des formes,
construisons le grand totem
de l'accueil de loisirs !

Nous partirons à la
découverte de l'argile et son
histoire avec Elisa, potière à
Bordeaux

Semaine 2 :

du 28 avril au 2 mai

Préhistoire

Entrons dans la préhistoire
et découvrons le mode de
vie des hommes et femmes
des cavernes !



Sortie prévue
à la grotte
de
l'Aven d'Orgnac

Modalités d'inscription

Étape 1 : Si votre enfant est déjà venu à l'ALSH Bourdeaux, passez directement à l'étape 2.
Pour une première inscription : télécharger le **dossier 1ère inscription et la fiche sanitaire de liaison** sur le site internet de la communauté de communes et nous **l'envoyer dès maintenant**, par courrier ou par mail alshbourdeaux@ccdb26.fr avec la photocopie des vaccins de votre enfant et votre attestation de **Quotient familiale**.

Si vous avez des factures en attente de règlement, votre enfant sera inscrit seulement sur liste d'attente.

Étape 2 : Envoyez votre demande par mail à compter du :
Lundi 31 mars à partir de 19h00 à : bdx.printemps2025@orange.fr

Avant la date et l'horaire indiqués aucun mail ne sera pris en compte..

Dans le mail vous devez nous informer (pour tous les enfants !) :

- Nom et date de naissance du ou des enfants
- Nom et numéro de téléphone du ou des responsables
- Nom de la commune de votre résidence principale : joindre un justificatif de domicile
- Les dates des semaines de vacances souhaitées

Si inscription pour deux semaines, merci d'indiquer la semaine prioritaire, l'autre sera validée s'il reste des places.

· Le justificatif des bons vacances et du quotient familial 2025 (sauf quotient supérieur à 1200 €)

· La fiche sanitaire de liaison 2024/2025 complété pour **TOUS** les enfants.

Attention, s'il manque des informations, l'inscription ne sera pas prise en compte

Vous recevrez un accusé de réception automatique qui attestera la bonne réception du mail.

Étape 3 : A partir du **1er avril**, vous recevrez un mail avec la facture qui attestera votre inscription. Quand la facture est éditée, elle est due. **Attention, bien lire la facture sur laquelle les dates d'inscriptions valident son indiquées.**

Si vous ne recevez aucune nouvelle : envoyer un sms au 06 31 48 43 24

Étape 4 : Vous devrez envoyer avant le début des vacances le paiement de la facture pour valider l'inscription de votre enfant ou le déposer dans la boîte aux lettres de l'ALSH Bourdeaux ou à la CCDB :

Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux
8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit

Toute facture éditée doit être payée .

Tarifs 2025 :

En fonction du quotient familial, ce tableau vous permet de connaître le montant de votre participation. La prise en charge de la CAF ou la MSA reste à déduire de ce tarif de base. Réduction pour le 2ème enfant. Ce prix inclut les repas cuisinés sur place, les goûter et les intervenants.

Quotients Familiaux	De 0 à 565	De 565 à 900	De 901 à 1200	Au delà de 1201
Tarifs semaine 4 jours	44	48	52	56
A partir du deuxième enfant et plus	40	44	48	52

Le règlement doit être fait à l'ordre de : ALSH Bourdeaux

Les inscriptions sont à la semaine uniquement.

L'annulation de la semaine, d'une ou plusieurs journées pour convenance personnelle entrainera la facturation à prix coûtant.

Si l'absence est justifiée, seuls les jours de présence réels seront facturés au tarif journée. Le trop perçu sera paramétré dans notre logiciel sous forme d'avoir : pas de remboursement possible.

Les enfants extérieurs à la communauté de communes (hors villages conventionnés) ou en vacances chez un membre de leur famille, ne sont pas prioritaire. Les inscriptions se feront à partir du lundi 14 avril (réponse le 15 avril).

Contact : Salomé BOLZE-PIGAULT



Les mardis et jeudis : 06 31 48 43 24



alshbourdeaux@ccdb26.fr